

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 22 juin 2026

NOMBRE

de conseillers en exercice 33
de présents 25
de votants 31

2026/CD/RD/222

OBJET

**DEMANDE DE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
MARSOUINS
SAINT-SAULVIENS**

Le Maire,

-Certifie que la convocation du
Conseil avait été faite le 16 juin
2026

-Certifie que cet acte a été soumis
au contrôle de légalité

le 25 JUIN 2026

-Certifie que le compte-rendu de
cette délibération a été affiché

le 25 JUIN 2026

-Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que la présente
délibération peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal
Administratif dans un délai de
2 mois à compter de la date de
réception en Sous-Préfecture



Le Maire,

Yves DUSART

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Saulve étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves DUSART, Maire.

Étaient présents :

M. CATTELAN, M. COLLART, M. COUPEZ, Mme DERUCHE--HELLI, M. DUBOIS, M. DUCATILLON, Mme DUREUIL, M. DUTOUQUET, Mme GABET, Mme GOSSET, Mme HOCHART, M. KOLANO, M. LAMBERT, M. LAURENT, M. LEBRUN, Mme LESPAGNOL, Mme MENNECART, Mme MOREL, Mme PERRIN, Mme PINTE, M. RUOL, Mme SKIMANI, Mme VAN RYCKEGHEM, Mme VERHAEGHE.

Étaient excusés avec pouvoir :

M. BROUILLARD qui a donné pouvoir à M. RUOL,
M. GILLARD qui a donné pouvoir à Mme MENNECART,
Mme LEVEQUE qui a donné pouvoir à Mme RYCKEGHEM,
Mme MARCHETTI qui a donné pouvoir à Mme LESPAGNOL,
M. RICHEZ qui a donné pouvoir à Madame VERHAEGHE,
M. SANNO qui a donné pouvoir à M. DUBOIS.

Étaient excusés :

M. DERBAY Daniel,
Mme LABED AOUADI.

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire fait part d'une demande du président de l'association des Marsouins Saint-Saulviens par lequel il sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une compétition nationale.

En effet, un nageur de l'association a participé à une compétition nationale à Dijon les 22 et 23 mai 2026 en vue d'une qualification aux Championnats de France Juniors.

.../

/...

Le budget relatif à ce déplacement d'un total de 468€ reprend les frais d'engagement, d'essence, de péage, d'hébergement et de repas.

Monsieur le Maire propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix pour, 4 voix contre (Madame DUREUIL, Monsieur DUTOUQUET, Madame HOCHART, Monsieur KOLANO), se prononce en faveur de l'octroi d'une subvention de 300 € à l'association des Marsouins Saint-Saulviens.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Yves DUSART



Le secrétaire de séance,
Jean-Marie DUBOIS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Saint-Saulve
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	26DEL12_0000100
Objet :	Demande de subvention exceptionnelle Marsouins Saint-Saulviens
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215905449-20260622-26DEL12_0000100-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905449-20260622-26DEL12_0000100-DE-1-1_0.xml	text/xml	894 o
Document principal (Délibération) Nom original : D100.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905449-20260622-26DEL12_0000100-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	117.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	25 juin 2026 à 16h33min27s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	25 juin 2026 à 16h33min35s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Rine
En attente de transmission	25 juin 2026 à 16h33min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	25 juin 2026 à 16h33min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	25 juin 2026 à 16h34min08s	Reçu par le MI le 2026-06-25